

CHOOZ

Des effluents radioactifs non contrôlés rejetés dans la Meuse

Il y a eu erreur humaine à la centrale nucléaire de Chooz, le 15 mars. De l'eau a été rejetée dans la Meuse sans avoir été contrôlée. Aucune incidence sur l'environnement n'est constatée.

JULIEN LEPRIEUR (avec MARIE-CLAIRE GILLET)

C'est la députée écolo namuroise Cécile Cornet qui a tiré la sonnette d'alarme. Vendredi 15 mars, la centrale nucléaire de Chooz a rejeté des effluents liquides – en clair, de l'eau – contaminés dans la Meuse après une erreur d'analyse.

L'incident a été repéré deux jours après lors d'un contrôle qualité et a fait l'objet d'un communiqué publié sur son site internet plus de deux mois plus tard... mercredi 22 mai. EDF évoque « une erreur sur certaines analyses radiochimiques réalisées en amont d'un rejet d'effluents concerté ».

La centrale de Chooz indique que cette « erreur humaine » serait liée à une inversion d'échantillons destinés à être rejetés dans la Meuse. Explication de texte : des eaux prélevées dans des circuits rejoignent des réservoirs appelés des bâches. Bâches qui, une fois pleines, sont rejetées dans la Meuse.

.....
« Les seuils radiochimiques réglementaires autorisés n'ont pas été dépassés et il n'y a pas eu d'impact sur l'environnement »

La centrale de Chooz

« Des décisions réglementaires définissent les conditions dans lesquelles les rejets doivent être effectués », précise Mathieu Riquart, chef de la division de Châlons-en-Champagne de l'Agence de sûreté nucléaire (ASN), le gendarme du nucléaire.

Ces rejets, ce sont « des activités normales, encadrées, très fréquentes et autorisées par l'ASN, rappelle aussi Chooz. Les centrales nucléaires réalisent régulièrement des rejets de leurs effluents dans le milieu naturel suivant un protocole défini et encadré régle-



L'événement significatif s'est produit le 15 mars. À titre de comparaison, il y a eu deux événements significatifs environnement (ESS) comptabilisés en 2023. Aurélien Laudy

mentairement. »

Ce jour de mars, le rejet d'une bâche devait être opéré. Pour cela, un échantillon doit être prélevé et analysé. Sauf que deux bâches similaires cohabitaient et les échantillons ont été prélevés sur une même bâche. Et patatras, c'est le contenu de la bâche non contrôlée qui a été rejeté dans la Meuse. « EDF s'en est rendu compte après coup, ce qui a conduit à déclarer un événement significatif pour l'environnement à l'ASN le 17 mai », explique Mathieu Riquart. Un événement classé au niveau 0 sur une échelle qui en compte 7.

« Il a fallu 66 jours pour qu'EDF communique sur cet incident », s'étonne l'élue belge : pourquoi un tel délai dans la communication de l'incident ? Qu'est devenu l'échantillon qui devait être analysé ?

De l'autre côté de la frontière, l'alerte

est également prise au sérieux. « C'est un événement parce que la Meuse a été polluée, rappelle Joël Dujoux, membre de la Commission locale d'information (Cli) de la centrale nucléaire de Chooz. Oui, les normes n'ont pas été dépassées mais la pollution existe et a des conséquences sur l'environnement. »

Le président de la Cli, lui, n'est pas inquiet. « Mais je ne minimise pas pour autant les choses, appuie Pierre Cordier. EDF a un protocole très précis à respecter, il peut y avoir des défaillances mais là, il n'y a pas de répercussions sur la santé humaine et sur l'environnement. »

Parce qu'EDF se veut également rassurant. L'électricien expose que « les mesures des effluents rejetés [...] permettent de conclure que les seuils radiochimiques réglementaires autorisés n'ont pas été dépassés et qu'il n'y a pas eu d'impact sur l'environnement ». ■